

EXTRAJUDICIAIRE

Association du Jeune Barreau de Montréal / Young Bar Association of Montreal
www.ajbm.qc.ca • Volume 23 • Numéro 5 • Octobre 2009

EN HAUSSE OU EN BAISSÉ

LES MARCHÉS NOUS EMPORTENT



mot du président [Quand les marchés ne marchent plus... / page03](#) éditorial [La folie des marchés / page04](#) mot du bâtonnier [Pour une justice accessible / page05](#) l'AJBM en vrac [Le Prix Paris-Montréal de la Francophonie / page06](#) l'AJBM en vrac [Le Gala « Les leaders de demain » / page08](#) l'AJBM en vrac [Du nouveau à l'AJBM : Jumelage en matière de services juridiques pro bono / page09](#) l'AJBM en vrac [Savings with Corporate Sponsorships / page10](#) espace partenaire / [page11](#) sous la loupe [À la conquête du marché immobilier / page13](#) sous la loupe [Le MÉDAC / page14](#) rencontre [Les meilleurs soldats de l'AMF / page16](#) sous la loupe [Le marché du carbone / page18](#) art de vivre [Cure de jeunesse pour marchés d'art émergents / page20](#) art de vivre [Quand cuisine rime avec marché... et engagé / page21](#) art de vivre [Dans mon petit panier... / page22](#) art de vivre [Quand on cherche plus que des puces / page23](#) à noter à votre agenda / [page24](#)

EXTRAJUDICIAIRE

Association du Jeune Barreau de Montréal / Young Bar Association of Montreal
www.ajbm.qc.ca • Volume 23 • Numéro 5 • Octobre 2009

L'EXTRAJUDICIAIRE est le bulletin d'information de l'Association du Jeune Barreau de Montréal (AJBM). Il est tiré à 4 400 exemplaires six fois par année et distribué gratuitement à tous les avocats de dix ans et moins de pratique de la section de Montréal, ainsi qu'à la magistrature et à de nombreux intervenants du monde juridique.

Communications : M^e Marie Cousineau. **Rédacteur en chef** : M^e Pierre-Luc Beauchesne. **Directrice de la publicité** : M^e Maude Perras. **Conseillère à la rédaction** : M^e Véronique Guertin. **Journalistes** : M^{es} Marie-Pierre Bédard, Mélanie Binette, Luana Ann Church, Charlotte Larose, Mathieu Lavallée, Juliette Lucas, Rosalie-Anne Mandich, Sarah Munoz-Lacoursière, Josée Ringuette et Julie Vespoli. **Conseiller(ères) en révision linguistique** : M^{es} Pierre-Marc Boyer, Myriam Farag, Katherine Hébert-Vachon, Geneviève Ladouceur, Catherine Lamarre-Dumas et Clémentine Sallée. **Photographe** : M. Dimitri Kalachnikoff www.kalachnikoff.com. **Graphisme** : M. Philippe Héroux. **Mise en page et impression** : Mme Nicole Ducharme Monette, NDM Éditique.

Membres du conseil d'administration 2009-2010 de l'AJBM : M^{es} Antoine Aylwin, Frédérick Carle, Nicholas Cerminaro, Joséane Chrétien, Marie Cousineau, Julie Girard, Katherine Gledhill, Luc-Olivier Herbert, Ryan Hillier, Andréanne Malacket, Natacha Lavoie, Émilie Pelletier, Karim Renno, Philippe-André Tessier et Simon Tremblay. **Directrice générale de l'AJBM** : M^e Catherine Ouimet.

Tous droits réservés. Dépôt légal – Bibliothèque du Canada (ISSN 0838-0880) et Bibliothèque nationale du Québec. Dans l'EXTRAJUDICIAIRE, la forme masculine désigne, lorsque le contexte s'y prête, aussi bien les femmes que les hommes. La rédaction se réserve le droit de ne pas publier un texte soumis ou de le réduire. Les textes publiés ne reflètent nullement l'opinion de la rédaction, ni de l'AJBM, mais bien celle de leurs auteurs. Convention de la Poste-publications No 40031782. Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada au : Secrétariat permanent de l'AJBM, Maison du Barreau, 445, boul. St-Laurent, Bureau 325, Montréal (Québec) H2Y 3T8. AVIS : Tout membre qui désire que son nom n'apparaisse pas sur la liste nominative que l'AJBM transmet occasionnellement à des tiers à des fins de prospection commerciale ou philanthropique doit en informer par écrit le Secrétariat permanent de l'AJBM à l'adresse ci-haut mentionnée.



ASSOCIATION DU JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL
YOUNG BAR ASSOCIATION OF MONTREAL

L'INFORMATION JURIDIQUE... MOBILE

COMPOSEZ m.caij.qc.ca

CHERCHER AU
BON ENDROIT!



CAIJ  mobile
Des outils de recherche novateurs



Mot du président



Quand les marchés ne marchent plus...

Antoine Aylwin, président
aaylwin@fasken.com

Les derniers mois ont été ponctués de nombreuses nouvelles portant sur les marchés des capitaux. En effet, différents événements ont convergé pour faire de la dernière année celle des marchés financiers : scandales financiers, fraudes financières, papiers commerciaux adossés à des actifs, crise financière et j'en passe...

En tant qu'avocats et consommateurs de produits financiers, nous sommes interpellés à double titre et ne pouvons rester insensibles aux différents événements survenus au cours de la dernière année.

Il est vrai que la crise économique qui a secoué la planète a eu un effet atténué au Québec, notamment en raison de la réglementation canadienne sur les banques. Toutefois, chaque crise financière chez nos voisins du sud a un impact certain sur notre économie, ce qui s'est notamment traduit par deux phénomènes que nous avons pu constater ici : réduction des transactions de fusions et acquisitions et un marché de l'emploi moins profitable aux jeunes avocats.

Bien que nous ne puissions à nous seuls contrecarrer une crise financière d'envergure mondiale, nous pouvons nous démarquer en faisant la promotion et en adoptant une éthique professionnelle plus rigoureuse afin de donner l'exemple aux acteurs du milieu financier qui ont fait défaut dans la mise en œuvre d'une telle éthique en recherchant des profits qui ne trouvaient pas de bases solides dans le marché financier. La bulle spéculative leur a explosé au visage, mais nous devons tous en faire les frais.

Les récents scandales financiers au Québec suscitent de nombreuses questions du public. En effet, de nombreuses voix s'élèvent pour dénoncer le cadre juridique en place, lequel serait insuffisant pour prévenir certaines problématiques.

Loin de considérer ces commentaires comme une critique du système juridique dans son entier, je crois que nous devons réfléchir à la situation et prendre part à la discussion sur les pistes de solutions à explorer, que celles-ci se situent dans les moyens utilisés ou dans la mise en place d'un encadrement juridique approprié. Il est de notre responsabilité de militer pour l'adhésion de tous à une éthique supérieure dans l'engagement individuel et qui se traduit dans les textes juridiques applicables aux marchés financiers.

N'en déplaise à Jean-Jacques Rousseau, rien dans l'histoire de l'humanité ne permet de déduire que l'homme naît naturellement bon et heureux et que c'est la société qui le corrompt. Au contraire, tel que le mentionnait Thomas Hobbes : « À l'état de nature, l'homme est un loup pour l'homme » (*Homo homini lupus*).

L'organisation d'une société de droit basée sur des textes juridiques d'application objective tente de nous éloigner de cette propension naturelle au profit à tout prix. La vie en société selon des règles communes émanant d'une morale et d'une éthique communes permet d'atteindre cet objectif. Nous avons une responsabilité comme juriste de nous assurer que nos règles communes soient adaptées pour atteindre cet objectif. Nous devons également militer pour une discipline individuelle éthique qui permet de compléter les textes juridiques.

Sachez que nous serons heureux à l'AJBM de prévoir un espace de discussion à cet égard, et je vous prie de nous contacter pour énoncer vos intérêts.

Je tiens à vous mentionner un projet sur lequel l'AJBM travaille actuellement avec d'autres associations, soit une journée de bénévolat, le 5 décembre 2009, dans le cadre de la **Journée internationale des volontaires pour le développement économique et social de l'ONU**. Soyez attentifs à l'AJBM Express et consultez le site web de l'AJBM pour plus de détails à cet égard.

Le message à retenir : ne soyez ni des loups, ni des lycanthropes ! ■

Antoine Aylwin

Éditorial



Pierre-Luc Beauchesne, rédacteur en chef
pierre-luc.beauchesne@gowlings.com

La folie des marchés : Entre luxe et nécessité

Nous avons tous des besoins élémentaires à combler et des désirs à satisfaire : boire, manger, nous vêtir, nous loger, nous amuser. Contrairement à Robinson sur son île déserte ou à Agaguk dans sa toundra, nous n'avons pas à lutter chaque jour pour subvenir à ces besoins. D'autres personnes nous offrent de les combler en échange de nos sous. Et de ces échanges naissent les marchés.

Foire, souk, magasin général, marché aux puces, supermarché, bourse, catalogue, commerce électronique. Les marchés évoluent, mais le principe demeure : mettre à notre disposition des milliers de produits pour nous rendre heureux ou nous faciliter la vie, comme une poivrière électrique, une station météorologique portable, une *beef jerky machine* ou un aspirateur robot. Même pour économiser et mettre de l'argent de côté, nous avons l'embarras du choix : immobilier, obligations, fonds mutuels, actions canadiennes et américaines. Comment pouvons-nous faire un bon choix parmi tous ces produits qui s'offrent à nous ? Il existe une multitude de conseillers qui sont là pour nous guider. Mais comment choisir le bon ? Ça n'en finit plus.

Les marchés sont une fête, un lieu où tout est accessible, où le rêve prend toute sa place. Magasiner devient la quête de l'objet parfait qui nous rendra plus beau ou qui fera de notre salon un lieu unique. Chacun y trouve son compte. Les plus sages font leur shopping en consommateurs avertis, furètent sur le Web pour bien s'informer. Les marchés combler le vide, chassent l'ennui, divertissent. Ils se renouvellent toujours. Plus que jamais, les marchés sont à notre portée. La rage de magasinage n'a plus de frontière.

À quoi tout ça peut bien servir? Les marchés améliorent notre qualité de vie et mettent un peu de bonheur dans nos journées. Il ne peut pas y avoir de mal dans tout ça.

Et si, au contraire, il y avait quelque chose qui n'allait pas, s'il existait une conspiration pour nous forcer à consommer, un complot planétaire. Nous devons au plus vite faire la révolution.

Qu'arriverait-il si nous limitions nos besoins au strict minimum et que nous éliminions le superflu? Plus de voiture, plus de restaurant, plus de bonbons, plus de chocolat. Nous pourrions travailler moins et avoir davantage de temps pour moins dépenser. Au lieu de passer des heures à jouer à Rock Band, pourquoi n'apprenons-nous pas à jouer de la trompette pour former un quatuor à vent avec des amis? Tourignons-nous vers des activités gratuites : relaxation, méditation, lévitation, marathon. Apprenons à voyager autrement, comme traverser l'Amérique en vélo ou l'océan sur un radeau.

Le luxe est devenu une nécessité. La consommation polluée. Elle enrichit les uns et appauvrit les autres. Les marchés ne sont que source de tracas. Revenons vite à l'essentiel. Revenons à l'époque du magasin général où l'on n'y achetait que des objets utiles comme des clous, du tissu et de la farine. Nourrissons-nous d'invisible et de spiritualité. Cessons de consommer.

Soyons modernes. Les marchés nous offrent du bon comme du mauvais. Consommons avec modération et ayons des désirs raisonnables. Offrons-nous de temps en temps quelques luxes nécessaires. ■

Pierre-Luc Beauchesne

Mot du bâtonnier



Pour une justice accessible

Nicolas Plourde, bâtonnier de Montréal
batonnier@barreaudemontreal.qc.ca

La Rentrée judiciaire du Barreau de Montréal s'est tenue le 10 septembre dernier sous le thème « Pour une justice accessible ». Ce fut l'occasion de réfléchir sur cette importante question.

Certains considèrent ce sujet comme éculé et ayant fait l'objet de trop de discours. Je crois toutefois que certaines questions très importantes, qui sont en quelque sorte des enjeux de société, ne peuvent jamais faire l'objet de suffisamment de discussions tant qu'une solution satisfaisante n'aura pas été trouvée.

Le portrait actuel en matière d'accessibilité à la justice n'est guère reluisant. En 2008, les dépenses consacrées par l'État québécois par habitant en matière de justice se situaient, en dollars constants, au même niveau que celles de 1993. S'ajoute à ce sous-financement chronique une désaffection de la population qui considère les rouages de la justice trop coûteux, trop compliqués et trop lents. Nous en sommes rendus à un point où je crains que nous ne parlions bientôt de « décrochage judiciaire », au même titre que l'on parle de décrochage scolaire.

Il appartient d'abord et avant tout à l'État d'assurer l'accessibilité à la justice, notamment par un programme d'aide juridique adéquat. Il y a 25 ans, lorsque l'Aide juridique a été mise en place, une personne gagnant le salaire minimum y était admissible. Aujourd'hui, il faut presque être sous le seuil de la pauvreté pour y avoir droit.

Le Barreau du Québec n'est pas resté coi devant cette situation. En effet, il a mis sur pied il y a quelques mois un comité sur la hausse des seuils d'admissibilité à l'Aide juridique, que j'ai l'honneur de présider. Ce comité, dont fait aussi notamment partie notre ancien juge en chef Michaud, devrait produire son rapport d'ici le mois de mai prochain et permettre ainsi au Barreau du Québec de reprendre son bâton de pèlerin afin de convaincre le gouvernement de l'urgence de hausser les seuils.

Nos collègues ontariens vivent la même situation et sont même allés jusqu'à organiser un boycott de l'aide juridique pour forcer le gouvernement à injecter plus d'argent, malgré l'addition récente d'une somme de 60 millions de dollars.

Évidemment, en cette période de troubles économiques, le gouvernement québécois nous opposera probablement qu'un manque de ressources financières l'empêche de lancer les réformes qui s'imposent. Or, je soumets que la santé et l'éducation d'une population sont évidemment importantes mais que sa quiétude d'esprit, laquelle ne peut s'acquérir que par l'assurance de pouvoir faire valoir ses droits lorsque nécessaire, est tout aussi essentielle.

Ceci, Jérôme Choquette l'avait compris. De fait, durant son mandat à titre de ministre de la Justice de 1970 à 1975, il fut à l'origine de plusieurs réformes importantes, dont la création de la Cour des petites créances et de l'aide juridique, l'adoption de la *Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels*, de la *Loi sur la protection de la jeunesse* et de la *Charte québécoise des droits et libertés de la personne*.

C'est pour cette raison d'ailleurs que la Médaille du Barreau de Montréal lui fut décernée lors de la Rentrée judiciaire, afin de souligner sa contribution exceptionnelle à la cause de la justice. Par ailleurs, le Mérite du Barreau de Montréal fut remis à Mme Éméé Landry qui gère le Service de référence depuis le 15 octobre 1984. Ce service, qui aura 25 ans cette année, a pour mission de fournir à toute personne qui ne connaît pas d'avocat, le nom d'un confrère disposé à offrir une consultation initiale de 30 minutes moyennant la somme de 30 \$. Le Service de référence n'est qu'une des nombreuses initiatives du Barreau pour favoriser l'accessibilité à la justice. Ainsi, il y a lieu de souligner la création il y a maintenant un an de Pro Bono Québec. J'invite d'ailleurs tous les avocats à donner de leur temps à cet organisme.

Aussi, le Barreau de Montréal étudie présentement la possibilité de mettre sur pied un service d'avocats de garde dont la mission serait d'assister, en chambres de pratique, les justiciables qui ne sont pas représentés par avocat. J'espère pouvoir vous en parler plus amplement lors de la prochaine parution de *L'Extrajudiciaire*.

D'ici là, je vous souhaite à tous une excellente année judiciaire. ■

Nicolas Plourde

L'AJBM en vrac

Le Prix Paris-Montréal de la Francophonie



Véronique Forest, membre du Comité des activités culturelles de l'AJBM
vforest@heenan.ca

Sexe, drogue et sirop d'érable ! Les oreilles de Louis-Hippolyte Lafontaine, regretté premier ministre du Bas-Canada et second juge en chef de la Cour d'appel du Québec, auraient été bien surprises d'entendre les plaidoiries pour le moins particulières qui ont résonné entre les murs de la magnifique salle de la Cour d'appel du Québec baptisée en son honneur.

En effet, le 9 septembre dernier, les candidats du prix Paris-Montréal de la Francophonie ont dû prendre position sur des questions d'importance cruciale telles que « peut-on trouver chaussure à son pied ? » ou « l'avenir appartient-il à ceux qui se lèvent tôt ? » lors d'une joute oratoire qui tient plus du tournoi d'improvisation que du plaidoyer juridique, et où les effets de toge sont le but même de l'exercice.

Outre l'Association du Jeune Barreau de Montréal et la Conférence du Stage du Barreau de Paris qui présentaient l'événement, ce concours de plaidoirie rassemble les gagnants des sections jeunesse de différents barreaux de la francophonie. C'est ainsi que les candidats de Paris, Bruxelles, Genève, Lausanne, Montréal et Québec ont tour à tour été présentés par les Secrétaires de la Conférence du Stage du Barreau de Paris. Ces derniers ont d'ailleurs pris un malin plaisir à joyeusement détourner leurs biographies : l'un des candidats se trouva ainsi affublé d'un passé de dealer de sirop d'érable, l'autre surnommé de « rebelle

naïf » en raison de son travail contre le blanchiment d'argent... pour une banque suisse ! D'ailleurs, ces petites prestations pleines d'esprit et d'humour valaient à elles seules le déplacement et certains spectateurs auraient aussi aimé voir les présentateurs recevoir un prix !

Patrick Michod, représentant du Jeune Barreau Vaudois, a tenté de nous convaincre qu'on ne pouvait trouver chaussure à son pied. Dans une allocution très érudite, truffée de références bibliques, antiques ou carrément érotiques (les candidats étaient, entre autres, notés sur les citations culturelles), il a répondu de façon graphique à la question d'un membre du jury, intéressé à l'entendre discourir sur la raison pour laquelle la « chaussure de la question » était nécessairement une femme. Isabelle de Taddéo, candidate parisienne, a choisi pour sa part de défendre la thèse inverse en nous racontant l'histoire émouvante d'un unijambiste nommé Léo, qui trouve finalement l'amour chez sa cordonnière. Son impressionnante prestation, contenant des perles littéraires dont n'aurait pas eu à rougir un acteur de la Comédie Française, lui a d'ailleurs valu la deuxième place.



M^{es} Patrick Michod, Isabelle de Taddeo, Marie Dupont, Emilie Duchesne, Karim Raho et Olivier Charest.

Émilie Duchesne, du Jeune Barreau de Québec, qui soutenait que le sirop d'érable est meilleur que le vin rouge pour rester jeune, a vu dans notre mets national une solution pour rapprocher les deux solitudes... Mais les questions qui ont suivi sa prestation dénotent que ce sont surtout ses allusions salaces plus ou moins voilées qui semblent avoir frappé l'imagination des membres du jury entièrement masculin ! Elle fut suivie du montréalais Olivier Charest, plein d'aisance, qui a bien failli nous convaincre que l'avenir n'appartient pas à ceux qui se lèvent tôt. Citant à propos Doc Brown de *Retour vers*

le futur, l'adage ne peut être vrai puisque s'approprier l'avenir risquerait de causer une « rupture du continuum espace-temps » !

Marie Dupont, du Jeune Barreau de Bruxelles, s'appuya quant à elle sur de solides autorités (Jacques Dutronc, entre autres) pour réhabiliter l'adage malmené par M^e Charest. Son allocution pleine de poésie lui permit de ravir la troisième place. Du Barreau de l'Ordre des avocats de Genève, le dernier candidat de la soirée fut M^e Karim Raho. Présenté comme étant la raison pour laquelle aucun membre du jury n'était de sexe féminin, ce séducteur répondait par la négative à la question « la tour du Stade Olympique s'incline-t-elle devant la Tour Eiffel ? ». S'imaginant être le procureur de l'architecte de la tour penchée montréalaise, accusé de trahison envers le Québec, M^e Raho déclama tout en rime l'innocence de son client, relatant les preuves recueillies auprès d'experts, certains de Pise, d'autres du Québec, faisant l'éloge du « doute » et racontant finalement l'histoire d'amour qui explique l'inclinaison de la tour du Stade. Le jury, dont faisaient partie notamment l'honorable juge Morissette de la Cour d'appel et le Bâtonnier du Barreau de Montréal, M^e Nicolas Plourde, lui a accordé une première place bien méritée, ce qui n'est pas peu dire vu la qualité de ses adversaires. Les prix furent remis lors d'un cocktail dînatoire aux terrasses Bonsecours auquel participaient des membres de différentes associations juridiques, dont la présidente de la division jeunesse du Barreau américain, M^e Kelly-Ann Clarke. ■



Le président de l'AJBM dévoile les vainqueurs



M^e Nicolas Plourde en compagnie des gagnants du concours de plaidoirie, M^{es} Marie Dupont, Isabelle de Taddeo et Karim Raho

Suivez l'AJBM sur

facebook

et

twitter

Tout est une question de contexte

L'examen chronologique de courriels, sans avoir accès aux courriels précédents et subséquents, peut s'avérer difficile et fastidieux. Découvrez comment Email Threads d'eExamine reconstruit les arbres de conversation courriel pour permettre l'examen des courriels dans leur contexte original, rehaussant considérablement ainsi l'efficacité de l'examen ainsi que les résultats de votre équipe.

eEXAMINE
Email Threads

H&A eDISCOVERY

1 866 233 5577
HAEDISCOVERY.COM

L'AJBM en vrac

Le Gala « Les leaders de demain »

Le Gala AJBM «Les leaders de demain», qui en est déjà à sa troisième édition, aura lieu le 26 novembre prochain, à 18h00, à l'Hôtel Nelligan. Tous sont bienvenus à cet événement haut en couleurs lors duquel l'excellence de 3 avocats dans chacune des catégories suivantes sera soulignée : *Pro bono* / Implication sociale; Pratique en contentieux / Juristes de l'État; Litige civil et commercial; Droit criminel et pénal; Droit corporatif et Droit de la famille.

Lors de l'événement, une présentation audiovisuelle permettra aux participants de mieux connaître les finalistes ainsi que leurs réalisations. Puis, au fil de la soirée, le gagnant de chacune des catégories, sélectionné par un jury composé de personnalités juridiques reconnues faisant partie du Conseil des gouverneurs de l'AJBM, sera dévoilé au public.

En plus d'assister au Gala pour encourager les finalistes, on s'y rend pour voir les prestations musicales qui seront offertes par des confrères et consœurs aux talents cachés et pour passer un bon moment avec collègues et amis. Des consommations et des bouchées seront servies tout au long de la soirée, qui se prolongera jusqu'à environ 21h30.

Pour réserver votre place ou pour obtenir plus d'informations, consultez le site Internet de l'AJBM au www.ajbm.qc.ca ou communiquez avec M^e Catherine Ouimet au (514) 954-3498.

Nous tenons à remercier nos partenaires majeurs pour leur appui dans la réalisation de cet événement, soit Banque Scotia, CAIJ, CL Juridique, H&A eDiscovery, Lexis Nexis, Soquij et ZSA Recrutement Juridique, de même que les commanditaires de cette soirée, Bélanger Sauvé, Borden Ladner Gervais, Gowlings, Heenan Blaikie et Woods.

Bonne chance aux finalistes et au plaisir de vous y voir en grand nombre. ■

GALA AJBM « LES LEADERS DE DEMAIN »

26 NOVEMBRE 2009 À 18 h
HÔTEL NELLIGAN, SALLE ABC -106 RUE ST-PAUL OUEST



CATÉGORIES RÉCOMPENSÉES :

PROBONO / IMPLICATION SOCIALE -
LITIGE CIVIL ET COMMERCIAL - DROIT
 CRIMINEL ET PÉNAL - **PRATIQUE EN**
CONTENTIEUX / JURISTES DE L'ÉTAT -
 DROIT FAMILIAL - **DROIT CORPORATIF**

VEZ ENCOURAGER VOS CONSOEURS ET CONFRÈRES !!!

Cocktail Dînatoire * Spectacle * Tenue de ville exigée *
 RÉSERVEZ VOS PLACES DÈS MAINTENANT AU www.ajbm.qc.ca *
 RENSEIGNEMENTS : 514.954.3498

MERCI À NOS PARTENAIRES MAJEURS :







L'AJBM en vrac

Du nouveau à l'AJBM :

Jumelage en matière de services juridiques *pro bono*



Mélanie Binette

Membre du Comité des services juridiques *pro bono* de l'AJBM
melanie.binette@saaq.gouv.qc.ca

La rentrée judiciaire 2009 a marqué la concrétisation de plusieurs mois d'efforts investis par le Comité des services juridiques *pro bono* de l'AJBM. En effet, l'AJBM a récemment signé des ententes de partenariat avec les organisations *pro bono* des facultés de droit montréalaises et un stage d'observation-jumelage vient de voir le jour.

La nouveauté

Leader dans la communauté juridique depuis de nombreuses années, l'AJBM, par l'entremise du Comité, s'était fixé comme objectif de développer des liens durables avec les facultés de droit montréalaises et leurs étudiants s'impliquant dans les programmes *pro bono*.

Dans le cadre de ses réalisations en vue d'améliorer l'accessibilité à la justice et de contribuer au bien-être collectif, le Comité propose d'offrir à ces étudiants en droit une opportunité d'apprentissage unique. L'AJBM est donc fière de contribuer à la formation juridique de ces étudiants engagés qui seront d'ici quelques années des membres de l'AJBM.

En collaboration avec Pro Bono Students Canada McGill, Pro Bono UQAM et Pro Bono UdeM, le Comité a élaboré un stage d'observation-jumelage. Concrètement, des étudiants en droit de l'Université McGill, de l'Université du Québec à Montréal et de l'Université de Montréal seront jumelés à des avocats bénévoles aux services de consultation juridique *pro bono* offerts par l'AJBM. L'étudiant en droit agira comme observateur lors de ces rencontres



De gauche à droite, rangée du haut : M^e Catherine Quimet, M^e Antoine Aylwin, Gaél Morin-Greene, coordonnateur de Pro Bono UQAM, M^e Émilie Pelletier; rangée avant : Karine Tremblay, coordonnatrice de Pro Bono UdeM, M^e Mélanie Binette, Émilie Forgues-Bundock, coordonnatrice de Pro Bono Students Canada McGill, Marie-Claude P. Bélair, coordonnatrice de Pro Bono UQAM

entre l'avocat bénévole et le justiciable. À la suite des rencontres, l'étudiant aura l'occasion d'échanger avec l'avocat relativement à ses observations et de poser quelques questions¹.

Les organisations concernées

La mission des organisations *pro bono* universitaires, programmes reconnus par le Réseau national des étudiants *pro bono* (www.probonostudents.ca), est d'enrichir le bagage juridique des étudiants en droit en leur offrant une expérience juridique pratique et en faisant la promotion de l'accessibilité à la justice en aidant les communautés sous-représentées. Cette vision rejoint les orientations de l'AJBM.

Rappelons que l'AJBM offre depuis plusieurs années des services *pro bono* à la population de l'île de Montréal. L'un d'entre eux, le service de consultation juridique, rejoint les parties non représentées par un avocat qui ont reçu un avis de convocation à une audience à la Cour du Québec, division des petites créances, à la Régie du logement ou à la Commission des relations du travail, dans le district judiciaire de Montréal. Ces justiciables peuvent, sur rendez-vous, consulter gratuitement un avocat bénévole pendant une vingtaine de minutes afin de recevoir de l'information sur la préparation de leur dossier au niveau procédural et sur le déroulement de l'audience. Le rôle de l'avocat est alors d'informer le justiciable et non de porter une quelconque opinion quant au dossier.

Finalement, je vous invite dès cet automne à accorder bénévolement quelques heures de votre temps, selon vos disponibilités, au profit de la collectivité, en devenant bénévole au service de consultation juridique *pro bono* de l'AJBM. Pour ce faire, il suffit de communiquer avec M^e Catherine Quimet au 514.954.3498 ou par courriel à l'adresse_couimet@ajbm.qc.ca. Par la même occasion, vous aiderez au développement de la profession. ■

¹ Ce stage d'observation-jumelage ne pourrait être possible sans la contribution et la collaboration des avocats bénévoles et des justiciables qui sont des ressources indispensables à son succès.

L'AJBM en vrac

Savings with Corporate Sponsorships



Katherine Gledhill, administrateur
responsable du financement
financement@ajbm.qc.ca

With summer vacations and the official Opening of the Montreal courts behind us, we begin our “new year” of work, both at the office and with the YBAM. Much like our school days, September and October are months where we gather momentum and begin to execute our plans for the 2009-2010 year. For the Financing Committee, two of this year’s goals are to develop the corporate sponsorships that are offered to our members and to make certain that you are aware of them!

Our corporate sponsors provide our members with discounts on the services they offer. Below is a list of the companies and of the rebates they offered to YBAM members.

Company Name	Rebate offered	Contact
Les Grands Ballets Canadiens	20% on all ticket sales (except for the Nutcracker).	Jean-Philippe Alepins 514.849.0269
Hotel Pur Located in Quebec City near the Court House	25% discount offered for business or personal purposes.	Marie Laviolette 418.647.1444, ext. 6119
Club Atwater Squash and fitness club	Waiver of initiation fees and corporate preferred rates offered for fitness or racquets membership.	Dennis Bishop 514.935.2431, ext. 214
SOQUIJ	10% discount offered on any new subscription to the electronic version of Jurisprudence Express.	Luc Boulanger-Milot 514.842.8741, ext. 475
VOBE Travel agent and corporate function organizer	Discounts offered on vacation packages (including ski trips and corporate functions).	514.288.8623 T. de Verteuil, ext. 224 N. Girerd-Pottin, ext. 226 K. Mélo, ext. 231
Benjamin Von Wong Photographer	Between 15% and 25% discount offered for corporate photos or family occasions.	Benjamin Von Wong 514.803.5640
Strøm Spa Nordique Scandinavian Thermal Spa	Standard 15% discount offered on Nordic Spa services. Special discounts and offers to be announced throughout the year.	Guillaume Lemoine 514.721.2772 1 877.761.2772
NéoTéma Corporate Image Development	For discounts and more information about this service, consult our website.	Éric Dupuis 514.963.0834
CrayonDesign&Communication Corporate Image Development	For discounts and more information about this service, consult our website.	Sol Lang 514.485.3218
Magma Design Graphic Communications	15% discount on your first graphic design project.	Amélie Lalonde 514.750.3774

Further details regarding our sponsors may be found on the YBAM website at www.ajbm.qc.ca/fr/services-membres/ententes-et-rabais-corporatifs.

I invite you all to visit the website from time to time, as the list will be updated on a regular basis. I also encourage you to write to me with your feedback and suggestions. For instance, if there is any company or type of company the services of which you often use and would like to see as a corporate sponsor, please let me know!

I wish you all the very best for the year ahead and hope to see you at our events! ■

Espace partenaire

15 secondes :
C'est peu !



M^e Dominique Tardif
Directrice - Bureau de Montréal
ZSA Recrutement Juridique

Simple, le curriculum vitæ ? Probablement pas autant qu'on le croit, si j'en crois le nombre de questions qu'on me pose sur le sujet. S'il est vrai que le curriculum vitæ n'est qu'une des nombreuses étapes à franchir pour accéder à l'objet de votre convoitise (à savoir l'emploi rêvé), il en est aussi la porte d'entrée : mieux vaut en avoir la clé que de s'y cogner le nez.

Le fait de savoir qu'un employeur prend moins de 15 secondes pour évaluer un curriculum vitæ suffit pour convaincre quiconque de l'importance de savoir rapidement capter l'intérêt du lecteur. Votre mission est de savoir le diriger, sans peine devrais-je ajouter, vers l'information pertinente en suivant quelques règles de base.

Les avis divergent quant à la pertinence de la lettre de présentation. Si elle permet d'analyser la qualité de l'expression écrite, elle regorge trop souvent d'énumérations d'adjectifs vides de sens qui n'apportent aucune valeur ajoutée aux pages qui suivent. Si c'est le cas, aussi bien l'éviter.

Privilégiez l'équilibre : vos coordonnées personnelles peuvent facilement tenir sur une ligne sous votre nom, alors que la section « Autres expériences » ne devrait pas prendre le pas sur l'importance accordée à l'expérience professionnelle. Pensez, après quelques années de pratique, à inverser l'ordre des rubriques relatives à votre parcours académique et à votre expérience professionnelle, la seconde prenant la place de la première au chapitre des informations les plus susceptibles de vous faire décrocher une entrevue. Quant aux emplois occupés, en suivant un ordre chronologique inversé, indiquez le titre du poste occupé, de même que les dates de début et fin

d'emploi en y spécifiant les années, mais aussi les mois. Quant aux sphères de droit, énumérez-les par ordre d'importance, en y rattachant les principales tâches effectuées. Le fait d'avoir plaidé en Cour d'appel, par exemple, vous permettra peut-être de vous démarquer de celui qui n'indiquera que les mots « litige commercial » comme description. Pour éviter de trop alourdir la lecture, ajoutez en annexe la liste de vos dossiers significatifs ou de vos transactions.

Quant aux détails, trop ne vaut guère mieux que trop peu. En effet, plusieurs d'entre vous ne font qu'ajouter, au gré des emplois qui passent, les détails de leur dernière expérience professionnelle. Lorsque vous ajoutez, demandez-vous aussi s'il faut enlever : lorsqu'il s'agit de démontrer votre capacité à mener plusieurs choses de front, l'expérience acquise pendant votre stage est peut-être plus éloquent que le fait d'avoir travaillé à temps partiel pendant vos études au collège. L'exemple ne veut évidemment qu'illustrer le propos : transposez-le, avec les adaptations nécessaires, à votre propre outil de mise en marché lorsque vous vous relirez.

Rappelez-vous que vous disposez, pour capter l'attention de l'employeur, de moins de temps qu'il n'en faut pour lire cet article. Assurez-vous donc d'en tirer le maximum !

Sans juge ni témoin

DÉPRESSION, STRESS, DÉPENDANCE

PAMBA

Programme d'Aide aux Membres du Barreau du Québec, à leurs conjoints
et aux stagiaires et étudiants de l'École du Barreau www.barreau.qc.ca/pamba

Montréal: 514.286.0631
Extérieur: 1 800.74PAMBA

Espace partenaire

La reprise mondiale et vous



L'économie mondiale semble se redresser. Au cours des prochains mois, les informations économiques pourraient cesser d'être négatives pour devenir enfin positives.

Par **Warren Jestin**, premier vice-président et économiste en chef, Groupe Banque Scotia

Des signes d'une reprise visible aux États-Unis

Aux États-Unis, les plans de relance du gouvernement fédéral feront bientôt sentir leurs effets et contribueront à soutenir les revenus et les dépenses de consommation, et ce, même lorsque les ménages réduisent leur endettement. Les pertes d'emplois semblent avoir atteint un pic et tant les consommateurs que les entreprises deviennent de plus en plus optimistes envers les perspectives pour le reste de l'année. Les constructeurs automobiles ont même redémarré certaines usines qui tournaient jusqu'ici au ralenti et les ventes commencent à se redresser. L'activité sur le marché de l'immobilier résidentiel aux États-Unis a aussi connu une progression après trois ans de recul soutenu.



Warren Jestin

Les solides paramètres fondamentaux du Canada

Bien que la performance économique du Canada ait été terne durant le premier semestre de 2008, elle a néanmoins été meilleure que celle des autres pays en raison de la fiabilité du système bancaire, de la bonne situation financière des gouvernements et des ménages et de la vigueur des marchés des produits de base. Le Canada n'a été complètement plongé dans la récession que lorsque le recul des prix des produits de base a donné un coup de frein aux exportations et aux mégaprojets énergétiques. Comme aux États-Unis, le revirement de situation au Canada pourrait s'accroître lorsque les projets d'infrastructures financés par le gouvernement seront finalement mis en œuvre. Et la Banque du Canada s'est engagée à maintenir les taux d'intérêt à des niveaux extraordinairement bas en 2010, alors que les taux commenceront graduellement à augmenter.

Une reprise graduelle

Pour les Canadiens, les bonnes nouvelles viennent du fait que nous pourrions bientôt échapper à l'une des plus sévères contractions économiques de notre époque. Il faudra faire preuve de patience parce que le processus de récupération sera long. Le résultat final sera probablement un monde plus dépendant des pays émergents pour assumer le leadership économique où les industries traditionnelles comme le secteur de l'automobile seront restructurées pour s'adapter à un marché mondial changeant rapidement.

Comment se préparer à la reprise

Les investisseurs expérimentés savent qu'indépendamment de la situation économique, il y a toujours des mesures à prendre pour préparer leur portefeuille à long terme.

Voici quelques points fondamentaux à retenir :

- Veillez à ce que votre portefeuille soit pleinement diversifié. La diversification est un des meilleurs moyens de réduire le risque. Votre portefeuille devrait détenir une combinaison d'actions, de titres à revenu fixe et de liquidités qui correspond à vos objectifs de placement et à votre tolérance au risque.
- Profitez des occasions à l'échelle mondiale. Avec des pays émergents comme la Chine et l'Inde qui devraient prendre les devants, il est important que votre portefeuille ait une certaine exposition aux marchés étrangers. Cela est particulièrement important pour les investisseurs canadiens, car notre marché ne compte que pour 3 % des occasions mondiales de placement.
- Utilisez la méthode de la moyenne d'achat. Lorsque vous avez un programme de prélèvements automatiques en place selon lequel vous versez automatiquement un montant régulier dans le placement de votre choix, vous profitez de la moyenne d'achat. Avec cette stratégie, votre cotisation régulière achète automatiquement plus de parts du placement lorsque les cours sont bas et moins de parts lorsque les cours sont plus élevés.

Apprenez comment tirer le maximum de vos placements et profiter des occasions intéressantes en rencontrant un conseiller de la Banque Scotia. ■

Sous la loupe

À la conquête du marché immobilier



Mélanie Binette, journaliste
melanie.binette@saaq.gouv.qc.ca

De nos jours, il y a des pêcheurs de homards qui chantent, des cuisiniers qui pilotent des avions, des politiciens qui sont animateurs à la télé... Vous vous souviendrez sûrement de ces humoristes qui sous une pluie de critiques ont pris leur place au grand ou au petit écran en tant qu'acteurs. Avec un diplôme universitaire en droit en mains, les possibilités d'emplois sont nombreuses et variées, mais les connaissons-nous bien ?

Avocat-courtier ou agent immobilier ?

Soyez sans crainte, ni la *Loi sur le Barreau* ni la *Loi sur le courtage immobilier* n'interdit de cumuler ces titres. Toutefois, la prudence s'impose lorsque vient le moment de poser les actes réservés et d'en tirer des revenus. La jurisprudence reconnaît au courtier ou à l'agent immobilier un rôle d'intermédiaire. L'opération de courtage a donc une large portée dont il faut se méfier.

La *Loi sur le courtage immobilier* circonscrit le champ d'application et définit l'activité de courtier immobilier. Les conditions d'exercice y sont décrites et les qualifications requises sont prévues à sa réglementation. Une exception à cette loi concerne les avocats et les notaires qui, dans l'exercice de leurs fonctions, se livrent à une opération de courtage. Dans de tels cas, ils ne sont pas soumis à ladite loi.

Au cours des dernières années, les tribunaux québécois ont eu l'occasion de se prononcer en matière d'exercice illégal de l'activité de courtier ou d'agent immobilier par un avocat¹ et par des notaires². La jurisprudence clarifie dorénavant cette expression. L'avocat ou le notaire peut donc accomplir les actes réservés aux courtiers et aux agents immobiliers seulement s'il agit de façon incidente,

accessoire à l'exercice habituel de ses fonctions juridiques. Une activité de courtage ne peut pas représenter en elle-même l'essentiel du mandat qui lui est confié. Par conséquent, un avocat ou un notaire ne peut pas s'autoriser exclusivement de son titre pour se livrer à une opération de courtage immobilier.

D'un autre côté, lorsqu'un avocat ou un notaire souhaite pratiquer des activités de courtage immobilier en dehors de l'exercice de ses fonctions juridiques, il lui suffit de se conformer aux exigences requises afin d'être titulaire d'un certificat de courtier ou d'agent immobilier délivré par l'Association des courtiers et agents immobiliers du Québec.

Bref, avant de planter votre première pancarte arborant votre sourire sur le terrain d'une propriété à vendre ou de participer à la négociation de l'achat d'une entreprise pour autrui, pensez-y bien ! ■

¹ *Association des courtiers et des agents immobiliers du Québec c. Carrier*, C.G., Québec, 200-61-084296-043, 22 février 2005, j. Pierre Verdon.

² *Association des courtiers et des agents immobiliers du Québec c. Hudon*, C.G., Mingan, 650-61-002355-034 et 650-61-002354-037, 16 août 2004, j. De Pokomandy et *Association des courtiers et des agents immobiliers du Québec c. St-Pierre*, C.G. Mingan, 650-61-002391-039 et 650-61-002392-037, 16 août 2004, j. De Pokomandy.



CL JURIDIQUE
Une division de Commonwealth Legal Inc.

LES EXPERTS
CANADIENS EN MATIÈRE
DE E-DISCOVERY



Consultation | Extraction de métadonnées
Filtrage par mot-clé | Capture légale de données
Déduplication | Vérification en ligne sécuritaire
Restauration de bandes de sauvegarde

1-866-LAW-SCAN (529-7226)
www.cljuridique.com

Sous la loupe

Le MÉDAC :

Mêlez-vous de vos affaires !



Rosalie-Anne Mandich, journaliste
rosalie-anne.mandich@mail.mcgill.ca

Dérive boursière, scandales financiers étalés au grand jour... Nous sommes en 1995. Yves Michaud, le « Robin des banques », fonde l'Association des épargnants et investisseurs du Québec (APEIQ) dans le but de créer un espace d'information et d'échange pour les petits actionnaires afin de les aider à défendre leurs droits. Cette cause, il l'a à cœur. Plus question de laisser les petits actionnaires impuissants et isolés, victimes de déboires financiers.

Dix ans après sa formation, cet organisme à but non lucratif poursuit son travail sous le nom de MÉDAC (Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires), ajoutant ainsi à sa mission l'information et la formation d'actionnaires. Aujourd'hui, ce sont plus de deux mille membres qui bénéficient de ses précieux services.

Nouvelle direction

En janvier 2009, M^e Claude Béland est élu à l'unanimité président du MÉDAC. Ancien président du Mouvement Desjardins, il est nommé en 2000 président du conseil d'administration du Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du Barreau du Québec, puis vice-président de la Régie des rentes du Québec et président du Comité directeur des États généraux sur la réforme des institutions démocratiques. Tout récemment, le Barreau du Québec a annoncé la création d'un comité de travail pour identifier des mesures de protection des épargnants, présidé lui aussi par M^e Béland.

Suite à l'éclatement au grand jour de l'affaire Earl Jones, M^e Béland a affirmé en juillet qu'un ordre professionnel des planificateurs financiers était nécessaire afin d'assurer la protection du grand public, et plus particulièrement des victimes de fraude. Il y aurait alors un système d'auto-

régulation de la pratique et de la profession ainsi qu'un fonds d'indemnisation pour les victimes.

Il n'en demeure pas moins que les investisseurs ont eux aussi leur part de responsabilité et doivent faire preuve de prudence en s'informant sur leurs placements et en s'éduquant. Le MÉDAC en ayant fait sa mission, nous vous présentons ci-dessous les divers services offerts par cet organisme.

Service d'orientation

Monsieur Normand Caron, conseiller en formation au MÉDAC, explique que les services offerts aux membres consistent en outre à les orienter, les aider à « frapper à la bonne porte » lorsqu'un problème survient. Très souvent, on leur suggère de s'adresser à l'AMF, mais d'autres démarches sont aussi envisageables (par exemple, s'enquérir auprès de l'ombudsman de l'institution en cause). La réputation du MÉDAC en tant que chien de garde de la qualité des services rendus aux investisseurs et au grand public de façon plus générale étant désormais bien établie, un actionnaire qui se présente comme membre de cet organisme contribue à éveiller la vigilance dans le traitement de sa plainte.



Le nouveau site SOQUIJ fait son entrée sur le Web !

Le nouveau site **SOQUIJ** vous accueillera prochainement dans un environnement encore plus convivial et dynamique. Venez le découvrir en avant-première à notre stand à l'occasion du congrès de l'AAPQ, du 15 au 18 octobre à Laval !

soquij.qc.ca



Service de formation

Par ailleurs, le MÉDAC offre à ses membres des formations afin de les rendre plus autonomes dans leurs activités d'investisseurs. L'argent dédié à ces activités provient de différentes sources, dont l'AMF. Celle-ci dispose d'un fonds dédié à l'éducation et à la saine gestion mais n'offre pas elle-même de cours, ne dispensant que des présentations sur les services offerts à la population. Le MÉDAC offre aussi des cours en partenariat avec l'UQAM. Par ailleurs, il est important de souligner que le MÉDAC s'assure de maintenir une base financière diversifiée afin de conserver son autonomie dans ces partenariats.

En plus du « Passeport MÉDAC », la formation de base pour les investisseurs novices, l'organisme propose chaque année une journée Portes ouvertes au cours de laquelle un thème choisi est étudié. Cette année, il sera question des indicateurs pour dépister la fraude. Voilà bien un sujet aux lèvres de tous, alors qu'Earl Jones est dénoncé et que Vincent Lacroix annonce un plaidoyer de culpabilité.

Représentation des actionnaires

Le MÉDAC consacre une grande partie de ses ressources à la représentation de ses membres aux assemblées générales des sociétés dont ils détiennent des actions. L'organisme recueille les commentaires de ses membres et organise des journées d'information et de discussion. Muni de procurations, il présente en leur nom des propositions d'actionnaires lors des assemblées générales de sociétés telles que BCE, Bombardier, Manuvie et Power Corporation.

Le MÉDAC a ainsi soumis une proposition portant sur le droit de regard et le vote consultatif sur la politique de rémunération des hauts dirigeants des entreprises, proposition sur laquelle le conseil d'administration de BCE a d'ailleurs recommandé un vote positif. Une autre proposition, celle-ci portant sur la présence de femmes au sein des conseils d'administration a ainsi aussi été acceptée par la Banque Nationale, qui s'engage à assurer une parité hommes-femmes dans la sélection des candidats pour combler des postes d'administrateurs vacants. Ce sont là des percées importantes pour les petits actionnaires et une reconnaissance de l'importance de l'implication et du rôle du MÉDAC.

Recours collectifs

Finalement, la représentation des actionnaires membres du MÉDAC se fait aussi par les recours collectifs menés par l'organisme. À ce jour, des recours contre Cinar et Nortel

ont été entrepris et l'organisme a aussi été approché par des membres victimes d'Earl Jones.

La fraude existera toujours, et ce, sous diverses formes. Il est donc important pour chaque investisseur de se munir des connaissances nécessaires pour être en mesure de comprendre, agir et prévenir afin de demeurer à l'affût des situations problématiques. Car le plus souvent, la fraude n'est dévoilée que trop tard et les victimes sont prises au dépourvu. Comme me le répète M. Caron, Warren Buffet disait que « [c]'est quand la marée se retire que l'on voit ceux qui ne portent pas de maillot ». ■



Rencontre

Les meilleurs soldats de l'AMF : les individus



Mathieu Lavallée, journaliste
mathieu.lavallee@tva.ca

« On ne pourra jamais détecter l'ensemble des fraudes », a indiqué Sylvain Théberge, porte-parole de l'Autorité des marchés financiers (AMF) au journaliste de l'ExtraJudiciaire. Pourtant, Québec annonçait 48 heures plus tôt la création de deux escouades policières, dont une s'attaquera aux crimes économiques avec la collaboration de l'AMF. Défaitisme ? Sûrement pas. Sauf qu'à la suite de notre conversation avec M. Théberge, un constat s'impose : les soldats qui montent au front dans la lutte aux fraudes, ce sont les investisseurs.

Malgré tout, l'organisme qui régule les marchés financiers a beaucoup de ressources pour lutter aux côtés des investisseurs, à commencer par ses 115 inspecteurs-enquêteurs. D'ailleurs, leur nombre a augmenté de 150 % au cours des cinq dernières années : lors de la création de l'AMF en 2004, ils étaient un peu moins de 50. Les personnes qui investissent leurs économies et leurs actifs sont essentielles dans cette lutte parce que d'une part, l'AMF doit recevoir une plainte afin d'agir, mais surtout, parce que la pire menace se cache dans les salons, les cafés et autres cachettes rendant ces prédateurs de la finance très discrets.

« Le pire, le plus insidieux, c'est le bouche à oreille, souligne M. Théberge. Avec la crise économique, les mises à pied, il est encore plus facile de cibler les gens de cette façon ». Selon lui, les beaux parleurs qui affirment être en mesure d'obtenir des rendements de 15 %, 20 % et parfois 25 % réussissent encore à arnaquer les gens, même si de telles propositions devraient soulever instantanément un drapeau rouge. Il y a le bouche à oreille, les recommandations des proches et aussi les petites annonces qui représentent tous une menace sournoise, difficile à contrer. Bref, il faut se méfier de tous ceux qui s'affichent le moins possible, ou qui utilisent très efficacement le lien de confiance afin de développer leur « clientèle ».

« Les gens pensent avoir trouvé une bonne combine pour faire fructifier leur argent et ils ne veulent pas en parler parce qu'ils pensent avoir trouvé le bon tuyau », précise le porte-parole. Pour contrer cela, l'AMF veut inculquer le même réflexe de « magasinage » que les individus ont déjà lorsqu'ils cherchent un voyage, une voiture ou une maison. « Il faut avoir le réflexe élémentaire de vérifier. Si votre interlocuteur n'est pas en mesure de vous fournir un titre précis ou les documents requis, il y a anguille sous roche ». Autrement, il y aura toujours des individus qui seront pris au piège.

Pour M. Théberge, effectuer de la surveillance auprès des conseillers financiers qui s'affichent un peu plus ne pose



Sylvain Théberge

pas de problème : « il y a beaucoup de travail de détection. Le terrain à couvrir est d'une telle largeur qu'il est impossible de tout couvrir. Mais ça n'aboutit pas dans les médias. Les ordonnances de blocage que nous réussissons à obtenir pour geler des fonds ne sont pas connues, alors que nous en obtenons beaucoup avant que le mal ne soit fait. La déconstruction d'un stratagème, c'est beaucoup moins médiatique. »

Sonner l'alarme

Les investisseurs, donc, se retrouveraient en meilleure posture pour repérer les fraudeurs de ce monde opérant de façon très discrète. Arrive ensuite la prochaine étape qui doit venir des particuliers et qui permet à l'AMF d'agir par la suite : la plainte.

« Il nous faut toujours une plainte pour commencer une

inspection. C'est la réalité de l'ensemble des organismes de réglementation des marchés financiers sur la planète, de souligner M. Théberge. C'est la même chose que pour les cas de violence conjugale, par exemple. S'il n'y a pas d'appel, la police ne peut pas intervenir. »

Deux lois encadrent le secteur, soit la *Loi sur les valeurs mobilières* et la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*. Lorsqu'il y a une infraction aux dispositions de l'une ou l'autre de ces lois, l'AMF tire ensuite ses pouvoirs du *Code de procédure pénale*. Sans plainte, il ne peut y avoir ni inspection, ni enquête, mais les choses peuvent se dérouler très rapidement dès qu'elle est déposée. « Dans le cas d'Earl Jones, les comptes ont été gelés 48 heures après la première plainte », de dire M. Théberge.

Quant à la nouvelle escouade créée par Québec le 13 septembre dernier et qui se chargera des infractions criminelles (et non pénales), son objectif en sera surtout un d'efficacité. Les enquêteurs de la Sûreté du Québec, ceux de l'AMF et les procureurs de la Couronne – 15 personnes en tout – seront dans le même bureau. « Ça nous permettra d'accélérer de beaucoup le traitement des dossiers. » Par le passé, les enquêteurs de l'AMF, les limiers de la SQ et les avocats de la poursuite travaillaient en silo, ce qui pouvait nuire à la rapidité du travail. « Maintenant, nous allons gagner beaucoup en temps et en efficacité », affirme-t-il. Selon lui, cette nouvelle escouade va aussi permettre de maximiser les différentes

expertises qui s'y trouveront pour lutter contre les fraudes financières.

Même si plus de ressources sont affectées à la répression des infractions criminelles de nature économique, l'AMF a une toute autre priorité en tête : la prévention. Prochainement, les investisseurs seront davantage ciblés par l'AMF, qui veut faire de la sensibilisation des individus sa principale priorité. « Nous allons viser les plus grandes clientèles possibles », explique M. Théberge. Les écoles secondaires et les cégeps sont au menu, ainsi que les préretraités. Une campagne de publicité pourrait voir le jour et des activités seront organisées pour attirer l'attention sur l'abondante documentation qui est déjà offerte.

Il précise que « l'idée, c'est de trouver comment les rejoindre directement. Mais nous ne voulons pas culpabiliser davantage les gens. Il faut cependant leur inculquer certains réflexes de prudence. Aussi longtemps que des conseillers pourront opérer discrètement, sans que leurs clients effectuent des vérifications du côté légal et réglementaire, il y en aura toujours qui seront pris au piège. »

Reste à voir quels seront les résultats de ces nouvelles démarches de sensibilisation. En attendant, entre les faillites personnelles des présumés fraudeurs et leurs demandes de pardon, il faut espérer que la médiatisation de ces crimes servira aussi à inciter les investisseurs à la plus grande prudence. ■



COCKTAIL AVEC LA MAGISTRATURE 2009

MERCREDI 21 OCTOBRE À 18 H
COUR D'APPEL, ÉDIFICE ERNEST CORMIER
35 \$ / MEMBRES OU 45 \$ / NON MEMBRES

UNE OCCASION IDÉALE POUR
RECONTRER LES MEMBRES DE LA
MAGISTRATURE
EN TOUTE SIMPLICITÉ ET AINSI
POUVOIR DISCUTER DE VOS
EXPÉRIENCES RESPECTIVES

RÉSERVEZ VOS PLACES AU www.ajbm.qc.ca




Sous la loupe

Le marché du carbone



Charlotte Larose, journaliste
charlotte.larose@blakes.com

À la jonction de deux grands sujets d'actualité, l'économie et l'environnement, le marché du carbone fait couler beaucoup d'encre et suscite de nombreuses questions. S'agit-il véritablement d'un projet vert ? Est-ce économiquement réaliste ? Comment le CO₂ peut-il être l'objet d'échanges sur un marché boursier ? Existe-t-il un marché du carbone canadien ? Voyons voir...

L'histoire du marché du carbone débute à Kyoto, en 1997, lors de la troisième Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à l'issue de laquelle le célèbre protocole du même nom fut adopté. Les pays signataires du protocole de Kyoto se sont alors engagés à réduire le total de leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) d'au moins 5 % par rapport au niveau de 1990, et ce, d'ici 2012. Dans cette optique, les six GES visés par le protocole de Kyoto ont été convertis en équivalent de dioxyde de carbone (CO₂) et chaque partie s'est vu allouer une quantité d'émissions permises en fonction de ses engagements.

Pour aider les pays à remplir leurs engagements, le protocole de Kyoto leur permet d'échanger leurs droits d'émission. Les pays bénéficiant d'émissions permises non utilisées ont ainsi été autorisés à vendre cette capacité excédentaire aux pays qui dépassent leurs cibles. C'est ainsi qu'est né le marché du carbone. Le principe de base du marché du carbone est que les réductions des émissions bénéficient à tous, peu importe où elles ont lieu.

Outre les droits d'émission, d'autres unités (correspondant à une tonne d'éq. CO₂) peuvent être échangées sous l'égide du protocole, notamment les unités de réduction certifiées émises aux pays industrialisés réalisant des projets de

réduction dans des pays en développement dans le cadre du mécanisme de développement propre (MDP). Le MDP est un programme des Nations Unies visant à aider les pays en développement à parvenir à un développement durable ainsi qu'à contribuer à l'objectif ultime de réduction des GES. Il encourage l'investissement étranger et le transfert de technologies dans les pays en développement tout en aidant les pays industrialisés à remplir leurs engagements en vertu du protocole.

Le protocole de Kyoto a ainsi créé une nouvelle marchandise négociable : la tonne d'éq. CO₂. D'autres initiatives ont suivi, comme la mise en place du système d'échanges de quotas d'émission de l'Union européenne pour aider les pays membres à remplir leurs engagements. Au Canada, certaines initiatives provinciales et régionales ont été proposées ou mises en place, dont le fonds technologique albertain et les projets de lois québécois et ontarien publiés dans le cadre de la Western Climate Initiative. Le marché global du carbone croît d'année en année et a atteint une valeur de 126 milliards de dollars américains en 2008.

En plus des systèmes d'échange, le marché du carbone comprend des bourses sur lesquelles sont négociés des crédits de carbone. La première bourse du carbone fut le



NOUS PRENONS LE RELAIS POUR VOUS

RECHERCHES DE NOMS
ET DE MARQUES
DE COMMERCE

FOURNITURES
JURIDIQUES

DROIT DES
SOCIÉTÉS/COMPAGNIES

651, rue Notre-Dame O.
3^e étage
Montréal (Québec)
H3C 1J1

514.393.9900
1.800.668.0668
www.marquedor.com



marque d'or

Chicago Climate Exchange (CCX), un marché que joignent volontairement des entreprises souhaitant réduire leurs émissions. Le CCX compte parmi ses membres Ford, Bank of America et Abitibi-Consolidated. Les membres n'atteignant pas leur cible de réduction peuvent acheter des droits d'émission non utilisés des membres surpassant leur cible ou encore acheter des crédits compensatoires dont l'administration est gérée par le CCX.

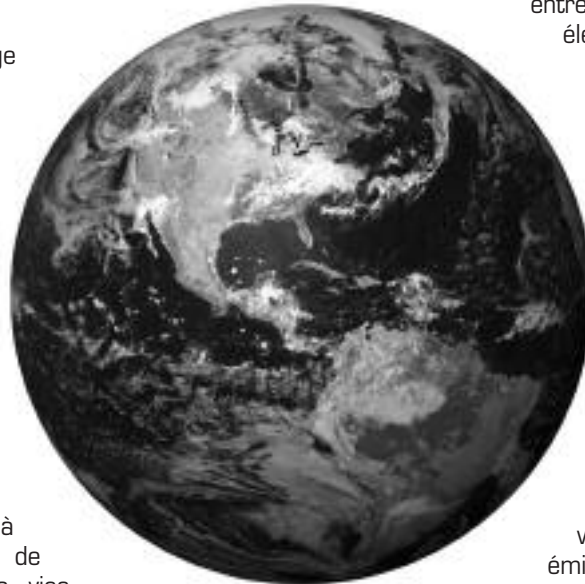
En avril 2005, Climate Exchange Plc, la société mère du CCX, lança le European Climate Exchange (ECX) à Londres. Le ECX est une bourse de dérivés dont les sous-jacents sont les droits d'émission et les crédits compensatoires européens octroyés dans le cadre du protocole de Kyoto.

Plus près de nous, la Bourse de Montréal et le CCX créèrent, en 2006, le Marché climatique de Montréal (MCeX), sur lequel se négocie un contrat à terme portant sur 100 crédits de carbone du Canada (MCX). La vice-présidente du MCeX, Ann McCarthy, explique que le MCX est basé sur la dernière version du cadre réglementaire canadien sur les émissions de GES publié par le gouvernement fédéral en mars 2008. Ce cadre vise l'engagement de ce dernier à réduire les émissions de GES totales du Canada de 20 % par rapport aux niveaux de 2006, et ce, d'ici 2020. Dans le document publié en mars 2008, le gouvernement du Canada a annoncé la publication de la réglementation dans la gazette officielle pour l'automne 2009 et l'entrée en vigueur des dispositions le 1^{er} janvier 2010. Ainsi, un détenteur de MCX achète aujourd'hui 100 tonnes d'éq. CO₂ livrables au terme du contrat. Ann McCarthy admet cependant que les

échanges sont actuellement peu nombreux en raison de l'absence de réglementation. D'une part, les promoteurs de projets de réduction attendent d'avoir des indications formelles quant à l'éligibilité de leurs projets à des crédits compensatoires. D'autre part, les grands émetteurs attendent que la réglementation soit adoptée pour connaître avec certitude leurs obligations. Le report de la réglementation canadienne est entre autres attribuable à la dernière élection fédérale et à la volonté d'harmonisation avec la future réglementation américaine.

Pour le moment, au niveau national canadien, il n'existe qu'un système d'échanges volontaires de gré à gré. Cela signifie que les promoteurs de projets de réduction tels que la reforestation peuvent faire quantifier leurs projets afin de déterminer la réduction de CO₂ qui peut y être attribuée et vendre cette réduction à des émetteurs qui souhaitent volontairement compenser leurs émissions de GES.

Notons également que la qualité des crédits de carbone peut varier de façon importante. Il faut donc demeurer prudent en tant que consommateur et bien se renseigner avant de se procurer des crédits compensatoires si l'on souhaite réduire véritablement son empreinte environnementale. En effet, les méthodes de vérification des projets de réduction d'émissions de GES n'offrent pas toutes la même rigueur. Pour plus d'informations à ce sujet, la Fondation David Suzuki a récemment publié un guide d'achat de crédits compensatoires disponible en ligne à l'adresse <http://planetair.ca>, que je vous invite à consulter.





Votre groupe fait de vous quelqu'un de privilégié  

Grâce au partenariat entre La Personnelle et l'Association du Jeune Barreau de Montréal, vous avez droit à une assurance de groupe auto et habitation qui inclut des tarifs préférentiels et un service exceptionnel.

Demandez une soumission:
1 888 GROUPES
(1 888 476 8737)
lapersonnelle.com/ajbm



Association du Jeune Barreau de Montréal
Association of Young Lawyers of Montreal



laPersonnelle
Assurance de groupe auto et habitation

Art de vivre

Cure de jeunesse pour marchés d'art émergents



Luana Ann Church, journaliste
luana.church@lemeac.com

L'achat d'une œuvre d'art obéit à un long processus pondérant les caractéristiques esthétiques intrinsèques à l'œuvre et le caractère spéculatif de la valeur que pourrait prendre l'œuvre convoitée. S'il est toujours possible de suivre le réseau conventionnel des galeries d'art, il est réjouissant de constater que l'on peut envisager se procurer des pièces, tant utilitaires qu'iconographiques, par le biais de néo-galeries.

ATELIER PUNKT

L'Atelier Punkt, situé dans le quartier Mile-End de Montréal, a été fondé par l'artiste Melinda Papa en 2008. Cet atelier est un espace de diffusion ayant pour mission l'intégration du design dans la ville de Montréal. On y présente à chaque année une dizaine d'expositions d'artistes de la relève où il est possible de se procurer les œuvres sur-le-champ. Il est également possible de devenir membre, et ce,

en contrepartie d'une contribution financière nous donnant droit à des rabais sur tout achat. La programmation présentée par l'Atelier Punkt est variée, mais repose principalement sur des expositions, formations, cours et concours. Elle vise l'art utilitaire stylé, frais, mais surtout différent et innovateur. Fait intéressant, les œuvres présentées sont souvent des éditions limitées. Des rencontres permettant de converser direc-

tement avec le créateur sont par ailleurs couramment organisées. Avec l'Atelier Punkt, Montréal n'a plus rien à envier à Milan et son design ! Pour plus de détails, n'hésitez pas à visiter le site Internet de l'Atelier Punkt à l'adresse <http://atelierpunkt.com>.



Photo: Mikael Baillargé Lafontaine

BOUTIQUE + GALERIE HEADQUARTERS

La Boutique + Galerie Headquarters supporte le design indie depuis 1996. Cette boutique et galerie de la rue Amherst est administrée par un jeune couple, Angie et Tyson Bodnarchuk.

Unique en son genre, HQ (pour les intimes) est une boutique au sens traditionnel du terme qui propose les créations de Norwegian Wood, mais aussi des livres spécialisés ainsi que des objets décoratifs inusités qui sauront susciter des commentaires de la part de vos invités. HQ est également une galerie d'art différente par son mode de fonctionnement : la galerie organise régulièrement des vernissages et des expositions dédiés à tous les types de créations, mais principalement aux peintures empruntant tous supports et médiums. Il n'est pas rare que la Boutique + Galerie Headquarters propose des collectifs et soirées thématiques durant lesquels les artistes créent en direct sous vos yeux, ce qui est un véritable spectacle en soi ! HQ est le lieu par excellence pour dénicher des œuvres d'artistes tant émergents qu'établis exécutant de la contre-culture et des créations très urbaines. HQ dispose d'une programmation riche et variée. En conséquence, une visite fréquente du blog officiel s'avère très utile afin de prendre connaissance des nouveautés de la boutique, des événements de la galerie, mais aussi des plus récents développements dans le monde du design montréalais. Pour de plus amples renseignements, visitez le site Internet <http://hqqalerieboutique.blogspot.com>.



Photo : "Headquarters" and "En Masse Collective"

En terminant, si vous songez à améliorer la décoration de votre entreprise ou cabinet, sachez que l'achat d'œuvres d'art peut, outre la valeur ajoutée, faire l'objet, sous certaines conditions, de déductions fiscales avantageuses. Ce qui montre bien que toutes les raisons sont bonnes pour investir dans l'art !

Art de vivre

Quand cuisine rime avec marché... et engagé



Marie-Pierre Bédard, journaliste
mpbedard@donatimaisonneuve.ca

Suivant le thème de notre présente parution, nous avons pensé vous entretenir de la cuisine de marché. Mais d'ailleurs, qu'est-ce la cuisine de marché ? Il s'agit d'une tendance culinaire qui prône l'utilisation des produits du marché et du terroir pour la réalisation de mets diversifiés. Lorsque l'on m'a exposé cette idée, quelques recherches furent nécessaires pour dénicher un restaurant qui présentait de tels plats. J'ai découvert le Bistro In Vivo, un endroit charmant, mais aussi engagé...

Situé dans le quartier Hochelaga Maisonneuve, rue Sainte-Catherine Est, In Vivo est unique en son genre. Il s'agit d'un bistro culturel engagé, fonctionnant sous forme de coopérative. L'idée vient d'Annie et de Karine Martel, qui avaient la volonté de participer à l'effervescence et au renouveau du quartier. « Nous habitons ce quartier depuis plusieurs années et nous avons envie d'un endroit comme celui-là » explique Annie, l'une des cofondatrices.

Le Bistro In Vivo est une coopérative de travailleurs. Il faut donc, par définition, être travailleur pour y être membre et c'est ce qui est en général souhaité. Lorsqu'un employé veut s'impliquer plus activement dans le Bistro, il a la possibilité de le faire en adressant une demande au conseil d'administration. Les membres sont détenteurs d'une part sociale et ils ont droit à la distribution des profits si l'entreprise en génère, laquelle distribution est faite au prorata des heures de travail au sein de la coopérative. Ce mode de distribution des surplus valorise ainsi le travail des membres et amène une plus grande implication.



Le Bistro est un restaurant où tous les plats sont faits sur place, selon les ingrédients disponibles au marché. Le menu varie donc tous les jours, ce qui assure une grande diversité pour le client, même pour les habitués. De surcroît, chez In Vivo, on utilise des produits locaux et équitables. Vous y retrouverez une liste impressionnante de vins, bières et cocktails. Pour ceux qui aiment les bières du Québec, toutes sont issues de micro-brasseries et vous y trouverez sûrement de quoi vous désaltérer.

Lors de votre passage au In Vivo, assurez-vous d'assister à l'un des nombreux spectacles présentés. Ces derniers sont variés et plaisent à tous les publics. Vous pourrez aussi admirer l'une des expositions sur place. « Nous désirions que les citoyens aient accès à des spectacles de qualité, abordables et différents sans avoir à se rendre au centre-ville. Nous avons également envie d'offrir un endroit où l'on peut manger, sans y laisser sa chemise » indique de plus Annie Martel.

Bravo à toute l'équipe du Bistro In Vivo, c'est mission accomplie !

4731, rue Sainte-Catherine Est,
514.223.8116



Art de vivre

Dans mon petit panier...



Josée Ringuette, journaliste
jr@referencejuridique.ca

Il ne sera pas question ici de marchés financiers, boursiers ou immobiliers, mais de marchés alimentaires. Nous vous en présentons deux où il fait bon se ravitailler; le premier, le Marché Maisonneuve, est situé dans l'est de l'île, au 4445, rue Ontario (près de l'intersection du boulevard Pie-IX), et l'autre, une nouvelle succursale des marchés Adonis, dans l'ouest.

MARCHÉ MAISONNEUVE

Pour ceux qui, comme moi, lorsqu'ils entrent dans une grande surface, se mettent à arpenter les allées comme l'enragé à la recherche de leurs ingrédients, le Marché Maisonneuve sera comme un baume sur votre cœur d' impatient. Pas besoin de rester perplexes devant les vingt kiosques de fruits et légumes à vous demander où vous devriez acheter votre casseau de fraises : au Marché Maisonneuve, il n'y a qu'un seul marchand de fruits et légumes frais,

un poissonnier, un boucher, un fromager, un fleuriste, une boulangerie Première Moisson et un marchand de produits secs, de produits en vrac et d'épicerie fine où vous trouverez toutes sortes d'huiles et de vinaigres de qualité. Enfin, un peu de repos les week-ends ! En plus, il est agréable de traîner à l'extérieur, sur la place du marché, pour se rafraîchir près de la fontaine ou se délasser sur les bancs publics. Et il est peut-être un peu tard pour en profiter cette année, mais chaque samedi à la fontaine du marché,

du début juillet au début octobre, il y a un marché saisonnier de produits maraîchers et transformés qui offre notamment une variété de légumes biologiques. Pour les heures d'ouverture, consultez le site www.marchemaisonneuve.com. Notez que le marché dispose d'un stationnement.



MARCHÉ ADONIS

Dans l'ouest cette fois-ci, un tout nouveau marché Adonis a ouvert ses portes le 31 juillet dernier à la Place Vertu (3100, boulevard Thimens, au coin du boulevard Cavendish) : une véritable caverne d'Ali Baba de la bouffe. L'espace est aéré, éclairé de grandes fenêtres, les étalages sont impeccables et les montagnes de baklavas et autres pâtisseries et confiseries orientales, impressionnantes. Les différents comptoirs sont annoncés par des plexiglas colorés : pâtisseries, grillades, poissonnerie, boucherie, charcuterie, fromagerie, noix, olives, etc. Bref, ce qui est intéressant chez Adonis, c'est qu'on trouve un grand choix de viandes à cuisiner pour les repas ainsi que plusieurs salades et grillades déjà préparées et prêtes à emporter. En prime, il n'y a pas tellement d'attente aux caisses le week-end et les prix semblent compétitifs. La succursale de Place Vertu est ouverte jusqu'à 20h00 le lundi et le mardi, 21h00 du mercredi au vendredi, 19h00 le samedi et 18h00 le dimanche.



Art de vivre

Quand on cherche plus que des puces



Luana Ann Church, journaliste
luana.church@lemeac.com

Les marchés aux puces sont souvent une source de souvenirs sympathiques, mais dès le cap des douze ans passé, les visites diminuent et les souvenirs tombent presque dans l'oubli. Contrairement à la croyance populaire, ces lieux peu visités sont une mine de trouvailles à qui se donne la peine de chercher. Étude des plus connus.

Le Marché aux puces St-Michel est de loin le plus intéressant des marchés aux puces du Grand Montréal pour les nostalgiques et amateurs de vintage. Situé sur le boulevard Crémazie (au coin du boulevard St-Michel), vous y trouverez non seulement des meubles antiques (pensez à des créations danoises en teck tout comme des objets ottomans, lustres et canapés victoriens) mais aussi des bijoux, vêtements et fourrures des années 50, 60 et 70. Les articles contemporains sont absents et la sélection et la qualité des objets offerts sont incomparables. Les commerçants n'étant pas présents tous les jours, des visites multiples s'avèreront nécessaires, mais chose certaine, gardez les yeux ouverts, car il est fort à parier que vous trouverez la perle rare pour compléter votre décoration ou encore l'article rétro rêvé. Notez que les prix sont honnêtes - mais ne sont pas dérisoires -, et restent toutefois inférieurs à ce que vous pourriez payer chez un antiquaire.



Photo : LAC



Les Puces à Pop célèbrent cette année leur quatrième anniversaire et sont en marge du Festival Pop Montréal. Les Puces à Pop sont un rassemblement d'exposants et d'artisans présentant une variété d'objets décoratifs, ainsi que des vêtements, des livres et des étiquettes de musique indépendantes. Une section dédiée aux échanges d'objets est aussi prévue. Pour plus de détails, consultez le site Internet <http://popmontreal.com/puces>.

Si vous êtes friands d'articles plus courants, la Foire des Marchands de St-Léonard, le Marché aux puces Métropolitain de Montréal, le Marché aux puces Saint-Martin de Laval et finalement, l'un des plus connus du Québec, le Marché aux puces du Ciné-Parc Saint-Eustache peuvent être des adresses très utiles. Au menu, des articles de tous les jours. Veuillez noter que la plupart de ces marchés ne sont ouverts que la fin de semaine.

Pour les résidents de la Rive-Sud, le Marché aux Puces Carignan à Carignan propose des rabais de 20 % à 70 % sur des articles neufs et usagers allant des vêtements aux accessoires d'automobile, le tout, sur une surface de 9000 mètres carrés. En Estrie, mentionnons le Marché aux puces 5 étoiles de Bromont, qui allie marché aux puces et marché de fruits et légumes biologiques en saison. Finalement, une visite des sites Internet tels que Kijiji et Craigslist vous feront découvrir les bazars et les ventes de garage périodiques de votre quartier.

Si votre horaire vous le permet, une visite de ces marchés en semaine vous fera bénéficier du meilleur choix. N'hésitez pas à négocier les prix offerts, puisque cette pratique a toujours libre cours et fait non seulement partie de l'expérience, mais ajoute au plaisir d'avoir déniché LA pièce. À vos brocantes !

À NOTER À VOTRE AGENDA

OCTOBRE

COCKTAIL AVEC LA MAGISTRATURE

Lieu : Cour d'appel, Édifice Ernest-Cormier,
100, rue Notre-Dame Est
Heure : 18h00 à 21h30

21

DÎNER-CONFÉRENCE

Contaminated Lands in Québec

*(**conference will be given in English**)*

Conférencier : M^e Charles Kazaz, Fasken Martineau
Lieu : Cour d'appel, Édifice Ernest-Cormier,
100, rue Notre-Dame Est
Heure : 12h15 à 14h00

21

FORUM 6@8

Planifiez votre budget pour l'achat de votre première ou prochaine maison

Conférencier : Louise Boulianne, Directrice Services
Banquières
Lieu : Banque Scotia, 437, St-Jacques Ouest
Heure : 18h00 à 20h00

29

*Veuillez noter que le Souper à la Maison du Père
aura lieu en février 2010.

NOVEMBRE

SPEED-RÉSEAUTAGE

3

DÎNER-CONFÉRENCE

Bien comprendre les dynamiques des intervenants dans un C-36 (Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies)

Conférencier : M^e Hubert Sibre, BCF
Lieu : Cour d'appel, Édifice Ernest-Cormier,
100, rue Notre-Dame Est
Heure : 12h15 à 14h00

4

NOVEMBRE (suite)

DÎNER-CONFÉRENCE

Les recours collectifs multi-juridictionnels devant les tribunaux québécois

Conférencier : M^e Christopher L. Richter, Woods
Lieu : Cour d'appel, Édifice Ernest-Cormier,
100, rue Notre-Dame Est
Heure : 12h15 à 14h00

18

GALA AJBM 3^e ÉDITION

Lieu : Hôtel Nelligan, 106, rue St-Paul Ouest
Heure : 18h00 à 21h30

26

DÉCEMBRE

JOURNÉE INTERNATIONALE DES BÉNÉVOLES

Déjeuner de groupe suivi d'une journée de bénévolat à Montréal

5

COURS DE FORMATION

L'emploi de la fiducie dans l'organisation corporative et dans le cadre de l'exploitation d'une entreprise : considérations légales et fiscales

Conférencier : M^e Daniel Lacelle, Gowling Lafleur
Henderson s.e.n.c.r.l. et Isabelle Gagnon, C.A.,
Raymond Chabot Grant Thornton
Lieu : Club Saint-James de Montréal,
1145, av. Union
Heure : 18h00 à 21h00

8

DÎNER-CONFÉRENCE

sur un sujet en droit criminel

Conférencier : L'Honorable Sophie Bourque, j.c.s.
Lieu : Cour d'appel, Édifice Ernest-Cormier,
100, rue Notre-Dame Est
Heure : 12h15 à 14h00

9

EXTRAJUDICIAIRE

Prière de recycler après lecture

L'AJBM contribue à la protection de l'environnement
Chorus art blanc fini soie, 50 % fibres recyclées et
25 % fibres post-consommation



Entièrement recyclable -
le choix responsable

25 % POST